



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

MUNICIPALITÉ DE BAIE-STE-CATHERINE

Session régulière du Conseil municipal de la Municipalité de Baie-Ste-Catherine, tenue le 2 juin 2008 à 19 h 00, à l'endroit habituel des délibérations.

ETAIENT PRÉSENTS:

Monsieur Donald Kenny
Madame Nicole Dufour
Madame Gisèle Poitras
Madame France Tremblay Poitras
Monsieur André Boulianne
Madame Sonia Tremblay

Tous formant quorum

Sous la présidence de Monsieur le maire, Albert Boulianne
Madame Brigitte Boulianne, directrice générale/secrétaire-trésorière

RÉVISION DE LA CARTE ÉLECTORALE DU QUÉBEC

Résolution # 6106-08

Considérant le projet de révision de la carte électorale;

Considérant que la carte proposée prévoit des changements majeurs dans notre comté, notamment l'exclusion de notre municipalité du comté de Charlevoix pour l'intégrer au comté de René-Lévesque ;

Considérant que l'utilisation du critère démographique pour définir les circonscriptions électorales n'est pas du tout avantageuse pour une région aussi peu peuplée que la nôtre;

Considérant que, depuis des décennies, il existe à Baie-Sainte-Catherine un sentiment d'appartenance très marqué avec la région de Charlevoix, qui se manifeste notamment par un lien économique, social et touristique fort avec tous les aspects de la vie des citoyens (achats de services, accès à l'hôpital de La Malbaie et aux autres soins de santé, loisirs, etc.);

Considérant que l'accès aux services du député nous apparaît facile dans la situation actuelle ;

Considérant que cette proposition de redécoupage ne tient aucunement compte des imbroglios administratifs qui seraient créés si elle devait être adoptée ;

Considérant qu'il existe une barrière naturelle qui est la rivière Saguenay pour délimiter les comtés de Charlevoix et de René-Lévesque ;

En conséquence, il est proposé par Gisèle Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers

- Que la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine s'oppose fermement au projet de révision de la carte électorale tel que proposé ;

-Que la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine continue à faire partie du comté de Charlevoix, autant pour des raisons historiques et pratiques que géographiques.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 3 juin 2008

Brigitte Boulianne,
Directrice générale/secrétaire-trésorière